

Programme pédagogique de formation
Année 2025/2026

Cours collectifs – Japonais indépendant 3 (CECRL : B1)

Veuillez lire attentivement ce programme de formation et le retourner, daté et signé, avant votre premier cours à l'adresse e-mail suivante : coursdejaponais@espacejapon.com.

Intitulé : Cours collectifs – Japonais indépendant 3 (CECRL : B1.3)

Niveau Espace Japon : Niveau 7

Durée : 72 heures

Session : De septembre 2025 à juin/juillet 2026

Fréquence : 2h/semaine

Modalités : Cours collectifs synchrones en présentiel (dans les locaux d'Espace Japon)

Prérequis : Pour accéder au Niveau 7 d'Espace Japon (CECRL : B1.3), les compétences du Niveau 6 (CECRL : B1.2) doivent être acquises. Le passage d'un test de positionnement est obligatoire pour les stagiaires extérieurs à Espace Japon.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc...
- Se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.
- Produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.
- Raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Objectifs concrets :

- Lire un texte explicatif et en comprendre le sens ;
- Nuancer son expression écrite avec des formulations propres au style écrit ;
- Exprimer une évolution, un changement dans les habitudes et les pratiques ;
- Nuancer la temporalité d'une action ;

- Exprimer une action réalisée de manière à suivre une indication donnée ;
- Nominaliser un adjectif ;
- Comprendre les différences entre le *wago*, le *kango* et le *gairaigo* et leurs utilisations différenciées ;
- Communiquer des informations et son avis à leur sujet ;
- Exprimer une action qui a tendance à se produire souvent ;
- Diversifier son expression écrite avec des conjonctions de coordinations et des adverbes propres au style écrit ;
- Exprimer une conséquence comprise par le locuteur à la suite d'une information qu'il a reçue ;
- Réfuter une information que l'interlocuteur pense connaître ;
- Exprimer de quoi dépend un état ou une action ;
- Comprendre des informations audio-visuelles sur des sujets variés ;
- Donner des explications sur le sens d'un mot ou d'une expression ;
- Exprimer un résultat ;
- Exprimer sur quoi se base un élément du discours ;
- Exprimer un processus ;
- Exprimer un état stagnant ;
- Exprimer une action qui ne dépend pas d'une autre ;
- Poursuivre l'apprentissage des *kanji* (caractères chinois employés en langue japonaise).

Moyens prévus :

Espace Japon fournira à l'apprenant les supports de cours ainsi qu'un accès à la formation en e-learning jeparlejaponais.com et à un espace numérique de travail (Accès à un portail pédagogique où l'élève retrouve le récapitulatif des cours, dépose ses devoirs, communique avec son formateur et accède à un espace collaboratif partagé avec les autres élèves).

Contenus :

La formation abordera différentes leçons permettant à l'élève de s'exercer en compréhension et expression écrite ainsi qu'à l'oral. Chaque leçon comprendra un ou plusieurs points de grammaire et une liste de vocabulaire nouveau. Le cours comprendra également le travail d'apprentissage des *kanji* au programme.

Modalités d'évaluation :

- Le contrôle continu : l'assiduité, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés individuelles de chaque stagiaire.
- Évaluations écrites : À la fin de chaque trimestre, le stagiaire ainsi que le reste de son groupe est évalué à l'écrit sur les notions étudiées.
- Évaluations orales : À la fin de chaque trimestre, le stagiaire passe une évaluation

orale sous la forme d'un entretien de 3 à 5 minutes avec son formateur.

- Auto-évaluations : Le stagiaire peut s'auto-évaluer à tout moment grâce à la plateforme de e-learning accessible depuis son espace numérique de travail et ainsi noter sa progression.
- Pour les stagiaires inscrits via leur CPF, le passage du LILATE® (LIVE LANGUAGE TEST) certifie la formation effectuée. Le LILATE© est une certification opérée par Lingueo et enregistrée au répertoire spécifique de France compétence (RS6141 – Enregistrée le 10/11/2021).

Débouchés :

Notre formation de Niveau 7 permettra à l'élève de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci parle dans un débit de conversation normal. Il pourra donc communiquer et interagir dans des situations variées de la vie courante et professionnelle et s'exprimer sur des sujets plus complexes (sujets de société, sur l'actualité...).

Condition d'utilisation :

- Le stagiaire s'engage à passer le LILATE® (LIVE LANGUAGE TEST) en fin de formation ;
- Le stagiaire s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son espace numérique de travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation ;
- Le stagiaire s'engage à l'**assiduité** en cours et s'il souhaite s'absenter, à ne le faire qu'en possession d'un motif valable avec justificatif à l'appui.

Signature du stagiaire (valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :

NOM Prénom : _____

Date : _____

À : _____

Signature :